



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHES

Pays	Bénin
Localité	Cotonou
Agence	Millennium Challenge Corporation (MCC)
Acheteur	MCA-Bénin Régional
Nom du Projet	Administration du Programme
Titre du Dossier de Passation	Travaux de Réhabilitation et Extension du réseau électrique et informatique du MCA-Bénin Régional des bureaux de MCA-Bénin Régional
N° de Référence du Dossier	BENR 24-2002
Type de Passation	Demande de Cotations (DC)
Date de Publication	26 juin 2024
Date limite de Soumission	19 juillet 2024 à 15h00 – UTC+01:00

1. Les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de Millennium Challenge Corporation ("MCC"), et le Gouvernement du Bénin (le "Gouvernement"), ont signé **le 14 décembre 2022 à Washington DC** un Compact d'assistance au Millennium Challenge Account-Bénin régional d'un montant approximatif de **deux cent deux millions (202 000 000) dollars américains (« Financement du MCC »)**, ainsi qu'une contribution du Gouvernement de la République du Bénin de **deux cent trois millions neuf cent cinquante et un mille quatre cent quarante-six (203 951 446) dollars américains** visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au Bénin (**« Le Compact »**). Le Gouvernement agissant par l'intermédiaire du MCA-Bénin Régional entend utiliser une partie du Don du MCC pour les paiements admissibles en vertu du Contrat pour lequel la présente Demande de Cotations("DC") est émise. Le Compact et ses documents associés peuvent être consultés sur le site web du MCC (www.mcc.gov) et sur le site web du MCA-Bénin Régional (www.ucfbenin.bj)
2. Le programme Compact comprend les deux (2) projets suivants :
 - (i) Le **Projet Infrastructure du Corridor (IC)** qui vise à réduire les coûts de transport le long du corridor de transport qui va de Cotonou, au Bénin, à Niamey, au Niger ;
 - (ii) Le **Projet d'Exploitation Efficace du Corridor (ECO)** qui vise à réduire les coûts de transport le long du Corridor, de Niamey (Niger) à Cotonou (Bénin), incluant les coûts d'exploitation des véhicules, les coûts liés au temps, les blessures et les décès ainsi que les coûts liés à la faible fiabilité des processus et aux inefficacités du marché.
3. Le MCC exige de tous les bénéficiaires d'un Financement MCC, et notamment du MCA-Bénin Régional et de tout candidat, soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur, sous-

traitant, Consultant et sous-Consultant dont les services auraient été sollicités au titre d'un contrat financé par MCC, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de l'attribution et de l'exécution de ces contrats. La *Politique du MCC sur la prévention, la détection et la répression de la fraude et de la corruption dans le cadre des opérations du MCC* (Politique « Anti-fraude et Anti-corruption (AFC) du MCC ») s'applique à tous les contrats et procédures de Demande de Cotations impliquant un Financement MCC. Ladite Politique est disponible sur le site web du MCC à l'adresse <https://www.mcc.gov/resources/doc/policy-fraud-and-corruption>.

4. Le MCA-Bénin Régional invite à présent des Entreprises dûment constituées à soumettre une Offre pour **les travaux de Réhabilitation et Extension du réseau électrique et informatique des bureaux du MCA-Bénin Régional (« Offres »)**. La Demande de Cotations est déclinée en deux (2) lots distincts comme suit :

- **Lot 1 : Réhabilitation et extension du réseau informatique ;**
- **Lot 2 : Réhabilitation du réseau électrique.**

Une entreprise peut soumissionner à un (1) ou deux (2) lots et peut être qualifiée pour un (1) ou deux (2) lots à condition de satisfaire aux critères y afférents. De plus amples informations sur ces prestations sont fournies dans la Demande de Cotations.

La présente DC est ouverte à toutes les entités éligibles souhaitant y participer.

5. Le ou les Entreprises seront sélectionnées en vertu de la procédure d'évaluation dont les étapes sont décrites à la section Evaluation et Comparaison de la présente DC conformément aux « Directives relatives à Passation des marchés du Programme du MCC » disponibles sur le site web du MCC (www.mcc.gov/ppg).
6. La Demande de Cotations complète peut être téléchargée via la plateforme SYNC à travers le lien suivant : <https://ln5.sync.com/dl/df6b03ef0#e423sdcu-ks9nkprb-veccrpxq-h52g224r>. Les Entreprises intéressés à soumettre une Offre doivent manifester leur intérêt en renseignant le formulaire d'enregistrement en ligne via le lien <https://forms.office.com/e/1W1L5uPNjk>. Ceci leur garantira la réception des communications éventuelles sur la présente Demande de Offres.
7. Les Offres doivent être déposées comme indiqué à la rubrique Soumission et ouverture de la DC, au plus tard le **19 juillet 2024 à 15h00 – UTC+01:00. Seules les Offres électroniques soumis via le Lien de Demande de Fichier (LDF) seront acceptées. Les Offres tardives ne seront en aucun cas acceptées.**

Contact :

Attn :	Agent de Passation des Marchés Intérimaire (IPA), MCA-Bénin Régional
E-mail :	MCABeninRegional@crownagents.co.uk
Site Web de MCC :	www.mcc.gov
Site Web du MCA-Bénin Régional	www.ucfbenin.bj